

« Rendez-vous de l'expertise 2010 » *Paris, 18 mai 2010*

L'expertise internationale face aux crises

DOSSIER DE PRESSE



1. 2010, un moment clef pour l'expertise internationale
2. FCI : promouvoir l'expertise française dans le monde
3. Programme
4. Zoom sur trois projets d'expertise illustrant le savoir-faire français
5. Annexes :
 - Contacts
 - Liste des organisations représentées

« Rendez-vous de l'expertise 2010 » L'expertise internationale face aux crises 18 mai 2010

2010, un moment clef pour l'expertise internationale

L'édition 2010 des *Rendez-vous de l'Expertise* intervient à un moment-clef pour l'expertise internationale. L'Assemblée nationale examine le projet de loi relatif à l'action extérieure de l'État, tel qu'il a été adopté par le Sénat en février.

Ce projet consiste d'abord en une profonde rénovation de la loi du 13 juillet 1972 sur l'assistance technique, en intégrant les mutations de l'expertise intervenues dans la période récente : passage d'une logique d'offre de coopération à une logique de demande d'expertise, expertise axée sur le renforcement institutionnel et non sur une démarche de substitution, diversification des formes de l'expertise, qui n'est plus principalement de longue durée, mais, de plus en plus, de courte et moyenne durée.

Par ailleurs, s'appuyant sur un dialogue avec les opérateurs de l'expertise, tant publics que privés, le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) participe à la définition d'une stratégie de l'expertise technique internationale.

Symbolique d'une volonté politique forte de renforcer la projection des savoir-faire français dans le monde, le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et européennes, Pierre Sellal, clôturera la manifestation. Son intervention sera l'occasion d'exposer la politique française de l'expertise internationale dans le contexte plus large de la diplomatie d'influence de la France, des enjeux économiques qu'elle commande et des outils dont notre pays se dote pour la mettre en œuvre.

Enfin, le concept retenu pour cette dixième édition est celui d'un salon professionnel. L'objectif recherché est d'attirer le public le plus large possible, rassemblant en un lieu unique les représentants du monde politique, administratif et diplomatique, les opérateurs publics et privés, des experts, des consultants, des aspirants à ces nouveaux métiers, bref toutes les parties prenantes d'une activité dont le poids ne cesse de s'accroître.

Les *Rendez-vous* offrent une occasion unique d'aborder toutes les facettes de l'expertise internationale : l'efficacité de l'expertise dans la mise en œuvre des politiques d'aide au développement, les questions techniques liées à la mobilisation de l'expertise, publique et privée, les forces et les faiblesses de l'offre française, la formation des experts, les partenariats public-privé. Ils constituent un forum d'échange d'expériences entre praticiens, qu'ils soient opérateurs d'expertise, bailleurs ou acteurs publics. Avec, pour fil directeur, une question appelée à structurer le débat tout au long de la journée: *comment agir efficacement pour accroître la place de l'expertise française dans le monde ?*



«Rendez-vous de l'expertise 2010» L'expertise internationale face aux crises 18 mai 2010

FCI: promouvoir l'expertise française dans le monde

France Coopération Internationale (FCI) est un Groupement d'intérêt public (GIP) sous tutelle du ministère des affaires étrangères et européennes.

Au service d'une politique française d'influence et de solidarité, la stratégie de FCI se décline en trois grands axes :

- mobilisation de l'expertise technique : identifier, recruter et gérer l'expertise technique pour des missions de courte ou longue durée ;
- conception et mise en oeuvre de projets de renforcement des politiques publiques sur appel d'offres international ou commande directe ;
- soutien aux opérateurs français actifs sur les marchés de la coopération : favoriser une concertation périodique et faciliter les partenariats.

FCI a ainsi développé en sept années d'existence un savoir-faire dans les domaines suivants :

- renforcement des capacités des administrations et accompagnement de la décentralisation ;
- appui à la définition des politiques publiques dans les domaines des Objectifs du Millénaire pour le Développement, mais également : État de droit, développement rural et agricole, sécurité humaine, recherche et technologie ;
- préparation aux réformes en vue de l'adhésion à l'UE ;
- intervention en situation de post-crise et gestion civile de crises ;
- renforcement des organisations de la société civile, acteurs de la bonne gouvernance, et promotion des droits de l'homme.

FCI en quelques chiffres:

- Crédit : 2002
- Chiffre d'affaires : 22,4 millions d'euros (2009)
- 160 opérations annuelles
- Expertise long terme : 120 experts
- Une équipe au siège de 50 personnes
- Couverture géographique : plus de 40 pays principalement en Afrique du nord et sub-saharienne, en Europe centrale et orientale et en Amérique latine.





«Rendez-vous de l'expertise 2010» L'expertise internationale face aux crises 18 mai 2010

Programme

Au programme de cette manifestation, trois sessions plénières: réflexions, interventions, témoignages, échanges, rencontres des participants autour des stands du salon professionnel.

9h00 - 10h00 : Accueil des participants

10h00 - 11h00 : Session plénière d'ouverture : «Quels enjeux et quelles politiques pour l'expertise internationale? »

- **Modérateur : Christian Masset**, directeur général de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats, ministère des Affaires étrangères et européennes
- **Hervé Gaymard**, député de Savoie, rapporteur du projet de loi sur l'action extérieure de l'État, ancien ministre
- **Hugues-Arnaud Mayer**, vice-président du MEDEF, président du Comité de liaison ONU du MEDEF International
- **Benoît Miribel**, directeur général de la Fondation Mérieux

L'objectif de cette première session plénière est de donner à des représentants de l'État, du monde de l'entreprise et de la société civile l'occasion d'exposer leur point de vue sur l'expertise internationale.

11H00 - 11h30 : Pause café – espace «rencontres», salon professionnel

11h30 - 13h00 : Seconde session plénière : « La mobilisation de l'expertise dans l'urgence et la reconstruction»

- **Modérateur : Pierre Buhler**, directeur général de France Coopération internationale
- **Pierre Duquesne**, ambassadeur, chef de la Mission Interministérielle de Reconstruction d'Haïti
- **Francesca Mosca**, Directrice, Direction E, EuropeAid
- **Gilles Garcia**, Manager, *Enterprise Outreach Services*, Europe, Banque mondiale
- **Jean-Michel Debrat**, directeur général adjoint de l'Agence française de Développement
- **Charles Josselin**, président de Cités Unies France, ancien ministre
- **Daniel Develay**, président de la commission internationale de Syntec, fédération professionnelle de l'ingénierie

Quelques mois après le séisme qui a ravagé Haïti, et quelques semaines après la conférence de New York, il était pertinent d'ordonner la réflexion autour d'une situation qui touche toutes les problématiques de l'urgence et de la reconstruction en tirant les enseignements pour la mobilisation de l'expertise dans des situations de crise et d'après-crise, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles ou de conflits.

Ces interventions seront suivies d'un débat entre les intervenants et la salle.

13h00 - 14h00 : Pause déjeuner libre

14h00 - 15h00 : Espace « rencontres », salon professionnel

15h00 - 17h00 : Troisième session plénière: «De nouveaux défis pour l'expertise internationale»

- **Modérateur : Hélène Duchêne**, directrice des Politiques de mobilité et d'attractivité, ministère des Affaires étrangères et européennes
- **Serge Tomasi**, directeur de l'Économie globale et des Stratégies de développement - ministère des Affaires étrangères et européennes
- **Sylvie Brunel**, géographe, professeur à Paris-IV Sorbonne, ancienne présidente d'Action contre la faim
- **Laurence Tubiana**, directrice de l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDR) et directrice des Biens publics mondiaux au ministère des Affaires étrangères et européennes
- **François Héran**, directeur de l'Institut national des études démographiques (INED)

Cette troisième session sera l'occasion de porter un regard prospectif sur les nouveaux défis de l'expertise au travers de trois problématiques : les « crises » alimentaire d'abord, climatique et environnementale ensuite, démographique enfin.

Ces interventions seront suivies d'un débat entre les intervenants et la salle.

17h00 - 18h00 : Séance de clôture

- **Pierre Sellal, Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et européennes**

Programme régional pour la cohésion sociale en Amérique latine



Programme EUROsociAL : rencontre entre les représentants du ministère français de la Justice et des Libertés et les autorités costaricaines.

©FCI

D'une durée de 5 ans et doté d'un budget de 36 millions d'euros, EUROsociAL a permis de promouvoir la cohésion sociale en Amérique latine dans les secteurs de l'éducation, l'emploi, la santé, la justice et la fiscalité. Initiative de coopération technique de l'Union européenne, EUROsociAL a été le fruit d'une collaboration réussie entre la France et l'Espagne.

Un programme de cohésion sociale, axe central de la relation stratégique entre l'Union européenne et l'Amérique latine

Démarré en juillet 2005 et clôturé en mars 2010, le programme EUROsociAL a été conçu comme la concrétisation de cette volonté politique. Ce programme visait à promouvoir la cohésion sociale grâce à l'échange d'expériences entre administrations publiques. Des thèmes aussi variés que l'évaluation de l'activité des juges, la réforme fiscale, la transfusion sanguine ou l'éducation dans les prisons, ont été abordés. Les activités à caractère sectoriel, quant à elles, se sont imposées, notamment dans le cadre de la création de centres pénitenciers pour mineurs.

➤ La participation française

La France est intervenue sur le programme en collaboration avec les Espagnols et dans le cadre des différents volets (Éducation, Santé, Justice, Fiscalité et Emploi) :

- Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) et l'Institut de Recherche pour le développement (IRD), ont été chefs de file sur les volets Éducation et Santé.
- L'École nationale de la magistrature (ENM) et le ministère de la Justice et des Libertés avec France Coopération Internationale (FCI) sont intervenus sur le volet Justice.
- Le GIP Adetef, Agence de coopération technique internationale des ministères chargés de l'Économie et des Finances, est intervenue sur le volet Fiscalité.



29 mars 2010 : cérémonie de clôture du programme EUROsociAL justice à Paris.

©FCI

FCI a collaboré, depuis 2006, avec l'opérateur espagnol FIIAPP dans la réalisation du programme et a assuré un rôle de coordinateur des partenaires français.

➤ Financements

Doté d'un budget de 36 millions d'euros, le programme **EUROsociAL** a été financé par :

- La Commission européenne (EuropeAid) a apporté **30 millions d'euros (80% du budget total)**;
- L'Agence espagnole de Coopération internationale (FIIAPP) et le ministère français des Affaires étrangères et européennes, par l'intermédiaire de France Coopération Internationale.

Au regard du succès de ce programme innovant, une seconde phase, devrait débuter au second semestre 2010.

Pour plus d'information :

www.programaeurosocial.eu

<http://www.fci.gouv.fr/spip.php?article90>

Des opérateurs français et des instruments diversifiés au service
d'une coopération agricole efficace : l'exemple de l'Afghanistan

Depuis 2001, le caractère stratégique pour la France de l'Afghanistan a été réaffirmé, ce qui s'est traduit par le renforcement significatif de notre coopération civile. Dans un pays en situation de sortie de crise, les objectifs poursuivis sont doubles : préserver la paix en mettant en œuvre des actions de prévention et mettre en place les conditions d'un environnement stable. Il s'agit ainsi d'accompagner l'État afghan sur le chemin du développement économique et social tout en traitant les causes susceptibles de déboucher sur une crise.

Relancer la culture du coton dans les provinces du Nord et du Nord-Est de l'Afghanistan

La France a contribué à relancer la culture du coton dans les provinces autour des villes de Mazar-e-Charif et Kunduz. Sur les zones concernées par le projet, la culture du coton est en progression. Ce projet n'a pas été conçu dans le but de substituer la culture du coton à celle du pavot, mais plutôt d'empêcher l'extension de cette culture illicite.



Provinces du Nord de l'Afghanistan
©R. Goudiard/AFD



Farouq Baroukzaï, assistant technique chargé du suivi des projets agricoles français en Afghanistan et conseiller du ministre afghan de l'Agriculture pour les questions de stratégie agricole depuis 2002 (porté par FCI depuis 2006), a contribué largement au succès de ce pari : la multiplication par quatre, dans certaines zones, de la culture du coton afghan. Des milliers de paysans ont ainsi pu accroître leurs rendements.

La participation française

Les principaux opérateurs français qui oeuvrent à la coopération agricole franco-afghane sont le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) et l'Agence française de Développement (AFD).

D'autres ministères techniques (Agriculture, Économie, Recherche, etc.) et opérateurs privés (GNIS, ADEPTA, Dagriss-Géocoton etc.) interviennent également dans ce domaine, en collaboration avec le ministère afghan de l'agriculture.

Financements

Ce projet, financé en partie par l'AFD, a été conçu dès la conférence de Paris de décembre 2001, a pris forme en 2005 et a été mis en œuvre par l'Agence.

Outre son rôle de pilotage dans la définition de l'aide, le MAEE intervient par ses outils financiers (Fonds de solidarité prioritaire - FSP - et crédits d'intervention) et par la fourniture d'une assistance technique aux administrations et aux organisations internationales compétentes.

Pour plus d'information :

- www.afd.fr
- **L'AFD et l'Afghanistan, Un partenariat pour une aide plus efficace, Brochure 2008**
- **États&Sociétés fragiles, Paroles d'acteurs Numéro 9, AFD**
- **Rapport annuel 2009 de l'AFD**
- [www.diplomatie.gouv.fr/conference-afghanistan \(12 juin 2008\)](http://www.diplomatie.gouv.fr/conference-afghanistan)

Les questions de développement urbain au cœur de la coopération entre la Région Île-de-France et le Comité populaire de Hanoï

Lancée en décembre 1989, la coopération entre la Région Île-de-France et le Comité populaire de Hanoï a été orientée, à partir de 1999, vers les questions de développement urbain. L'engagement de l'Île-de-France s'est matérialisé en 2001 par la création d'une plateforme de coopération, l'Institut des métiers de la ville (IMV). En 2006, les axes de coopération majeurs que sont l'aménagement et le développement des transports publics se sont enrichis de la protection de l'environnement et du tourisme.

Accompagner de façon cohérente et maîtrisée les mutations du tissu urbain

L'afflux massif de nouveaux habitants, lié à l'expansion économique de la capitale, entraîne une transformation de son tissu urbain. Pour accompagner ces mutations, le Comité populaire et la Région Île-de-France ont créé un Institut des Métiers de la Ville (IMV), inauguré en 2001. Codirigé par la Région et le Comité populaire, l'IMV accompagne la mise en oeuvre de nouvelles méthodes de planification et de gestion urbaines, répondant aux principes du développement durable. Il organise des formations pour les cadres sur la planification des transports publics, la gestion des immeubles de logement collectif, celle des ressources en eau, les outils de planification et de réglementation urbaine.

L'aménagement et le développement des transports publics



Les questions de développement urbain, un enjeu de coopération.
©D. Petit-Vu/IdF

La ville de Hanoï étant menacée d'asphyxie par la circulation, il était urgent de la doter de moyens modernes de transports en commun. Le Comité populaire et la Région Île-de-France se sont associés de 2002 à 2008 pour solliciter des financements de la Commission européenne, via les programmes communautaires Asia Urbs et Asia ProEco. Le projet Asiatrans (2002-2005) a été réalisé avec le partenariat de la Région Bruxelles-Capitale, puis le projet Ecotrans (2006-2008) a reçu le soutien de la ville de Hanovre.

Avec l'objectif d'assister la municipalité de Hanoï dans la mise en place d'un nouveau réseau de bus, une équipe internationale d'experts français

et allemands a été constituée au sein du Centre de gestion et de régulation du transport public de Hanoï (Tramoc). Ces actions ont permis de renforcer la sécurité et la fiabilité des transports, de réduire

significativement la pollution et, enfin, de passer, dans la capitale vietnamienne, de 10 millions d'usagers des transports en commun en 2001 à 300 millions en 2007.

**Une coopération réalisée avec la collaboration de multiples partenaires, dont l'AFD et FCI.
Un budget de 3,87 millions d'euros alloué par le conseil régional d'Île-de-France.**

Pour plus d'information :

www.iledefrance.fr/international/
www.imv-hanoi.com
<http://hanoibus.com>
www.afd.fr



«Rendez-vous de l'expertise 2010»
L'expertise internationale face aux crises
18 mai 2010

Contacts

Contact Presse :

Ministère des Affaires étrangères et européennes
Direction de la communication et du porte-parolat

Fabyène Mansencal

Tel : 01 43 17 52 07

Courriel : fabienne.mansencal@diplomatie.gouv.fr

FCI :

Stéphanie Izzi

Tel : 01 43 17 69 77

Courriel : stephanie.izzi@diplomatie.gouv.fr





«Rendez-vous de l'expertise 2010» L'expertise internationale face aux crises 18 mai 2010

Liste des organisations représentées par ordre alphabétique

ABPCD	Compagnie Pré Caire SA	Krief Group
ACODESS	Conseil Général de la Gironde	Louis Berger
Acojuris	Conseil Santé	MC2
ADÉCIA	CREDES	MEDEF International
ADEPTA	CREDIT AGRICOLE CONSULTANTS	Ministère de la Défense
ADETEF	Croix-Rouge française	Ministère de la Justice et des Libertés
AEI - Agency for European Integration and Economic Development	DATAR	Ministère de la Santé
AETS	DGAC	Ministère de l'Education nationale
AFECTI	DGAFP	Ministère de l'Intérieur
AFNOR	DS development	MJL Conseil
Afrique Patrimoine	ECO2 Solution	MMSH - Université de Provence
AFSSA / ANMV	Ecole Nationale d'Administration	MSH
Agence COOP DEC Conseil	Ecole Nationale des Sciences	Nations Unies
Agence de Médecine Préventive (AMP)	Géographiques (ENSG)	OCDE
Agence française de Développement (AFD)	ECOPA	Office International de l'Eau (OIE)
Agro-Consultants	ECTI	OMDA
Alsace International	EGIDE	Ordre de Malte France
ALTER	EGIS BDPA	Organisation Internationale de la Francophonie
ARF	EHESP	Philyra Formation
Ariaconsult	ELF AQUITAINE	Planeth
ARIACONSULT	ESSEC	Plus Consultants
ASPROCOP	E-sud Développement	PM Conseil
Association des Professionnels de Santé en Coopération	Etablissement Français du Sang	Pôle emploi
Association ECI	EUISS	Préfecture du Val d'Oise
Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles	EUNIDA	REBCONSULTING / TEAM EUROPE
Auditec Aquitaine	Euroconsulting	Région Ile-de-France
AXES MANAGEMENT	Fédération hospitalière de France	ReMeD
Banque mondiale (WB)	Fondation AFP	Rincent BTP
BRANCH Service group	Fondation Grameen-Crédit Agricole	Sciences Po Librairie
BRL INGENIERIE	Fondation Mérieux	Secrétariat Général aux Affaires Européennes
C2G Conseil	France Vétérinaire International	SENAF
CampusFrance	GEOS EUIIR	Seureca Veolia
CANAL FRANCE INTERNATIONAL	GIE ACCESS	SFERE
CCMSA	GIP ESTHER	SOFRECO
Centre Hospitalier Robert Ballanger	GIP International	Solidarité & Expertise
CERAP	GIP Santé Protection Sociale Internationale	SYNTEC
CFPJ International	GROUPE COTTON STREET	TECNITAS
CIEP	Groupe FIT - Memoris	Université de Franche Comté
CINTEX-AUDIT-CONTROLE SARL	HAMAP	Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne
CIRAD	Handicap International	Université de Paris 2 Panthéon Assas
CITELUM	HOMMES D'HONNEUR	Université Federal do Rio Grande do Sul
Cités Unies France (CUF)	IDDR	Université Paris 5 Descartes
CIVIPOL Conseil	IEP Paris	Université Rennes 2
CNFPT	IFIS	Vélophonie
CNRS	INED	Ville de Rosny-sous-Bois
COBATY INTERNATIONAL	INSEE	Watson, Farley & Williams
Commission européenne	Institut régional d'administration de Lille	WORLD-CHEC
	International Civilian Office - Kosovo	
	IRD	
	ITG	





MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ETRANGÈRES
ET EUROPÉENNES

Rendez-vous de l'expertise 2010
Paris, 18 mai 2010